

# Municipalité de Saint-Télesphore

## Le Montjoie



Le journal municipal

**Août-Septembre 2021** 

## HÔTEL DE VILLE

1425, route 340, Saint-Télesphore QC JOP 1Y0

Téléphone (450) 269–2999 Télécopieur (450) 269–2257

Courriel <u>info@st-telesphore.ca</u>
Site web <u>www.saint-telesphore.com</u>

Lors de panne d'électricité, d'Internet ou de téléphonie, vous pouvez joindre la Municipalité au (450) 269-2257 ou (450) 269-3247.

## **URGENCE MUNICIPALE**

Pour toute urgence nécessitant une intervention municipale en dehors des heures d'ouverture, veuillez composer le 3-1-1.

## **HEURES D'OUVERTURE**

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 Le vendredi de 8h30 à 12h00 Horaire d'été

du 11 juin au 3 septembre 2021 inclusivement

SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT
\*\*\*PANDÉMIE\*\*\*

## SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK facebook.com/saint-telesphore



MAIRE	Yvon Bériault		
CONSEILLERS			
Siège no 1	Raymond Leclair		
Siège no 2	François D'André		
Siège no 3	Robert Théorêt		
Siège no 4	Paul Gauthier		
Siège no 5	Linda Major		
Siège no 6	Jean-Marie Lavoie		

## MOT DU MAIRE

Chers citoyens et citoyennes,

Bonjour à tous,

J'espère que vous avez passé de bonnes et belles vacances et pour ceux qui n'ont pas terminé, profitez-en bien.

Je suis très heureux de vous annoncer que les modules d'exercices pour adultes sont installés ainsi que le module de jeux pour enfants au parc André Leblanc. Quant au parc Léon Prieur, un abri a été installé sur la plate-forme où on retrouve une table de pique-nique.

En septembre, des travaux seront exécutés sur la rue Principale à Dalhousie. Nous sommes en attente de différentes soumissions pour la mise à niveau du stationnement du Centre communautaire Rémi-Sauvé ainsi que pour une réparation d'entretien de la Montée Léger.

Nous avons maintenant les services d'un inspecteur municipal et d'un urbanisme deux jours par semaine, Nous vous invitons à contacter le poste d'urbanisme au bureau municipal.

La Municipalité a mandaté Mme Diane Vachon-Bray pour la vente de notre terrain. Elle possède tous les renseignements pour répondre à vos questions.

Merci à tous ceux qui se sont impliqué pour que tous ces projets soient arrivé à terme.

**Yvon Bériault**, maire de Saint-Télesphore



## **AFFAIRES MUNICIPALES**

TABLE DES MATIÈRES				
Affaires municipales	2			
Offres d'emploi	3			
Élections municipales 2021	4			
Urbanisme et mise en valeur du territoire	5			
Hygiène du milieu et environnement	6			
Loisirs, culture et vie communautaire	7			
Calendriers	8			

## SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL AVEC PRÉSENCE DU PUBLIC



La prochaine séance du Conseil aura lieu le 14 septembre 2021 à 19h30 au Centre communautaire Rémi-Sauvé

Les personnes qui ne souhaitent pas être présent lors de la séance du Conseil peuvent poser leurs QUESTIONS <u>au plus tard à 19h00 la</u> journée même de la séance

- √ par courriel dg@st-telesphore.ca
- √ par téléphone 450-269-2999 poste 3163
- √ Internet www.saint-telesphore.com/nous joindre

Les séances du Conseil sont enregistrées. Tous les enregistrements sont diffusés sur le site Internet de la Municipalité. Pour les personnes n'ayant pas Internet, une copie est accessible sur demande.

## RENDEZ-VOUS POUR L'HÔTEL DE VILLE?

- \* L'entrée de l'hôtel de ville est étroite et l'espace y est restreint.
- Nous avons de l'espace pour accueillir qu'un seul visiteur à la fois.
- \* Le temps nécessaire pour désinfecter entre chaque visiteur.





## VENTE DE GARAGE Version COVID-19

La tenue de vente de garage est autorisée deux (2) fois par année, soit la fin de semaine de la Fête des Patriotes en mai et de la **Fête du Travail** en septembre, 3 jours consécutifs, soit le vendredi, samedi et dimanche, sans permis et droit exigé,.

### Des mesures sanitaires s'imposent

Les ventes de garage doivent se tenir avec le respect des consignes sanitaires en vigueur au moment de l'activité.

Les mesures qui s'appliquent sont celles sur les rassemblements dans les domiciles privés à l'extérieurs.

« Maximum de 20 personnes provenant d'adresses différentes ou les occupants de 3 résidences. La distanciation physique est fortement recommandée. Dans le cas où il n'est pas possible de respecter la distanciation, le port du couvre-visage est également recommandé pour les personnes qui ne sont pas adéquatement protégées de la CO-VID-19. » Dernière mise à jour : 25 août 2021.

Réf: https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/systeme-alertes-regionales-et-intervention-graduelle/cartes-paliers-alerte-covid-19-par-region

\*\* COVID-19 : Il est à noter que la Municipalité suit les recommandations, règlements et décrets de la Santé publique en regard de la pandémie. Les mesures sanitaires pour les ventes de garage pourraient être modifiées à la dernière minute selon les directives du gouvernement. \*\*

La personne qui tient une vente de garage <u>doit respecter</u> les conditions suivantes:

- Il ne doit y avoir aucun empiètement sur la voie publique;
- Il est interdit de nuire à la visibilité des automobilistes et des piétons.

\*\*\*

En tout autre temps, <u>vous devez obtenir un permis</u> de vente de garage. Les droits exigés sont de 20 \$, pour une période de trois (3) jours consécutifs, permise deux fois par année.

Toute demande pour obtenir un permis doit être faite au préalable deux (2) semaines avant la vente de garage.

## **JOURNALIER SAISONNIER**

## POSTE À COMBI ER IMMÉDIATEMENT

La Municipalité de Saint-Télesphore est à la recherche d'un candidat pour remplir les fonctions de journalier sur une base saisonnière pour terminer la saison d'été:

### **DÉBUT DE L'EMPLOI : DÈS QUE POSSIBLE**

DURÉE DE L'EMPLOI : Septembre et octobre Possibilité de réembauche pour la saison prochaine

#### Conditions de travail

Salaire établi en fonction de l'expérience.

## Tâches principales

- √ Aider le responsable des travaux publics dans l'accomplissement de ses tâches quotidiennes;
- √ Entretien des espaces verts.
- √ Collecte des résidus verts et déchiquetage des branches

Pour toute personne intéressée, communiquez avec madame Micheline Déry, CPA, CGA, OMA, directrice générale et secrétaire-trésorière au 450-269-2999 poste 3163 ou faire parvenir votre curriculum vitae à dg@st-telesphore.ca

## OFFICIER MUNICIPAL EN URBANISME ET EN ENVIRONNEMENT

La Municipalité de Saint-Télesphore est toujours à la recherche d'une personne dynamique qui sera en mesure de prendre la responsabilité complète du Service de l'urbanisme et de l'environnement.

Étant donné la réalité de notre petite municipalité rurale et agricole, l'officier municipal en urbanisme et en environnement est seul dans son service et doit, par conséquent, y exécuter l'entièreté des tâches découlant du Service de l'urbanisme et de l'environnement incluant la tâche d'agir en tant que inspecteur municipal.

## Entrée en fonction: dès que possible

Ce poste vous intéresse ? Vous croyez avoir les compétences requises ? Consultez l'intégralité de l'offre d'emploi et les exigences requises sur le site Internet de la municipalité au :

http://saint-telesphore.com/offre-demploi-officier-municipal-en-urbanisme-et-en-environnement/





Pour toute information, communiquez avec madame Micheline Déry, CPA, CGA, OMA, directrice générale et secrétaire-trésorière au 450-269-2999 poste 3163.

Toute personne intéressé doit faire parvenir son curriculum vitae accompagnée d'une lettre de motivation par courriel à dg@st-telesphore.ca

## **ÉLECTIONS MUNICIPALES 2021**



#### Jour du scrutin

QUAND : Le dimanche 7 novembre 2021, de 9h30 à 20 h.

OÙ : Au Centre communautaire Rémi-Sauvé, situé au 1425 Route 340 à Saint-Télesphore.

Un accès aux handicapés est accessible par l'arrière.

## Vote par anticipation

QUAND : Le dimanche 31 octobre 2021, de 9h30 à 20 h. OÙ : Au Centre communautaire Rémi-Sauvé, situé au 1425 Route 340 à Saint-Télesphore. Un accès aux handicapés est accessible par l'arrière.

Vous devrez porter un couvre-visage à l'intérieur des lieux de vote

## Période de mise en candidature

Du 17 septembre au 1er octobre 2021

Avis d'inscription sur la liste électorale et commissions de révision Détails et dates à venir en septembre et octobre 2021

#### Pour de plus amples informations sur les élections

Visitez notre site Internet au <a href="www.saint-telesphore.com/elections2021">www.saint-telesphore.com/elections2021</a>
Contactez le bureau de la Présidente d'élections Micheline Déry, CPA, CGA, OMA
Téléphone : 450-269-2999 Poste 3163
Courriel : dg@st-telesphore.ca

Les électeurs peuvent naviguer sur le site web du Directeur général des élections du Québec (DGEQ) à l'adresse : www.electionsquebec.gc.ca.

Suivez les étapes du processus électoral dans notre journal municipal ainsi que sur notre site Internet ou notre page Facebook..

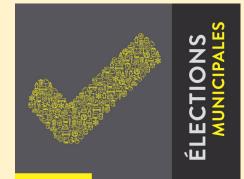
## RECRUTEMENT DU PERSONNEL ÉLECTORAL

Le 7 novembre 2021, des élections municipales se dérouleront simultanément dans l'ensemble des villes du Québec.

Si vous êtes intéressé(e) à vous joindre à notre équipe, communiquez au 450-269-2999 poste 3163 ou par courriel à l'adresse dg@st-telesphore.ca. Donnez votre nom ainsi qu'un numéro de téléphone pour vous rejoindre. Si vous avez déià travaillé lors de précédentes élections, indiquez le poste occupé.

Plusieurs postes rémunérés sont disponibles :

- Membre de la commission de révision de la liste électorale:
- Secrétaire de la commission de révision de la liste électorale;
- Agent réviseur de la commission de révision de la liste électorale;
- Préposé à l'information et au maintien de l'ordre (PRIMO);
- Aide générale;
- Scrutateur:
- Secrétaire de bureau de vote;
- Président et membre d'une table de vérification de l'identité des électeurs.



## URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE



## AVIS D'APPEL D'OFFRE DE PROJETS VENTE DU TERRAIN MUNICIPAL LOT 4438123 SITUÉ AU 1384 ROUTE 340 À SAINT-TÉLESPHORE

Numéro: 2021/07-01

La municipalité de Saint-Télesphore désire obtenir des propositions de projets de construction ainsi qu'une offre de prix pour l'achat du terrain municipal lot 4438123 situé au 1384 Route 340, Saint-Télesphore QC J0P 1Y0.

Les entreprises ou promoteurs intéressés doivent se procurer les documents d'appel d'offre de projets à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021 par l'agence immobilière :

AGENCE IMMOBILIÈRE VACHON-BRAY INC.
Courtier immobilier agréé / Broker of Record – Quebec & Ontario
175 rue Salaberry, Salaberry-de-Valleyfield, Québec J6T 2J1.
Diane Vachon-Bray D.A. & Jacinthe Bray
450-601-5452

Les propositions de projet devront être déposées **au plus tard le 17 janvier 2022** à 10h00 à l'hôtel de ville de la Municipalité de Saint-Télesphore située au 1425 Route 340, Saint-Télesphore QC J0P 1Y0.

Les offres doivent être envoyées dans deux enveloppes distinctes <u>cachetées</u>, soit l'une incluant tous les documents à l'exception du prix et l'autre contenant le prix, <u>le tout dans une grande enveloppe scellée</u>. Toute soumission reçue après l'heure et la date spécifiées ci-haut sera rejetée.

Les propositions déposées seront évaluées par un comité de sélection de la Municipalité de Saint-Télesphore. Les soumissions seront évaluées individuellement. Le comité de sélection effectue l'évaluation des propositions de projets sans connaître les prix. Ce dernier détermine dans quelle mesure chaque projet proposé répond individuellement aux orientations et exigences du document d'appel d'offres et il évalue les soumissions à partir des seuls renseignements qu'elles contiennent.

L'enveloppe contenant le prix proposé ne sera ouverte que si le soumissionnaire a obtenu, préalablement, le pointage minimal de 70 points.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni le projet et/ou l'offre d'achat la plus élevée, ni aucune des propositions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions.

Donnée à Saint-Télesphore, ce 26<sup>e</sup> jour du mois d'août 2021.

*Micheline Déry*, CPA, CGA, OMA Directrice générale et secrétaire-trésorière

## MEMBRE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

La Municipalité est à la recherche de candidats afin de représenter les citoyens au sein du Comité consultatif d'urbanisme (CCU).

Le CCU est un groupe de travail composé de citoyens qui se joignent au comité d'urbanisme de la Municipalité pour donner des avis en matière d'urbanisme. Un jeton de présence est versé aux membres à chacune de leur participation.

Les réunions on lieu habituellement le mardi soir, environ de 1 à 4 fois par année, selon les demandes.

Vous aimez l'urbanisme ? La planification urbaine et l'aménagement du territoire vous intéresse ? Ce poste est pour vous.



## **HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**



## **HERBE HAUTE**

Extrait du règlement municipal numéro 300-02-12 sur les nuisances Article 4 "Herbe"

« Constitue une nuisance et est prohibé le fait, par un propriétaire d'un terrain privé occupé par un bâtiment principal ou d'un terrain vacant de laisser pousser des broussailles, de l'herbe ou du gazon à une hauteur supérieure à quinze centimètres (15 cm). Il est aussi interdit d'y laisser tout arbre, branche ou tronc mort. »



Limiter la présence de l'herbe à poux dans votre environnement

Le pollen de l'herbe à poux est la principale cause de la rhinite saisonnière, qui affecte 1 Québécois sur 5. La meilleure façon de diminuer les effets de l'herbe à poux est de l'éliminer de votre environnement.

Pour y arriver, vous pouvez:

- arracher ou tondre l'herbe à poux sur votre terrain;
- empêcher l'herbe à poux de pousser.

https://www.quebec.ca/habitation-et-logement/milieu-de-vie-sain/reconnaitre-et-limiter-l-herbe-a-poux

#### CHALEUR ACCABLANTE-VAGUES DE CHALEUR

Nous connaissons de nombreuses périodes de chaleur accablante, ou « vagues de chaleur ». La chaleur accablante peut vous rendre vulnérable, causer des coups de chaleur et même entraîner la mort.

Il est important de prendre des précautions pour protéger votre santé et celle de votre famille

#### Risques pour la santé

Une surexposition à la chaleur accablante, surtout par des efforts jugés excessifs en fonction de votre âge et de votre état physique peut causer des maladies :

- l'œdème de chaleur (enflure des mains, des pieds et des chevilles)
- les boutons de chaleur
- les crampes de chaleur (crampes musculaires)
- l'évanouissement provoqué par la chaleur
- l'épuisement dû à la chaleur
- le coup de chaleur

### Conseils de sécurité

- En période de chaleur accablante, le plus important est de rester au frais et de s'hydrater.
- Portez une attention particulière à vos réactions et à celles des personnes qui vous entourent
- Hydratez-vous
- Restez à l'abri de la chaleur
- Évitez de vous exposer à la chaleur extrême lorsque vous êtes à l'extérieur

La salle du Centre communautaire Rémi-Sauvé est disponible en tout temps, 24h sur 24 en cas d'urgence, afin de vous rafraîchir lors de chaleurs extrêmes. N'hésitez pas à communiquer avec nous au 450-269-2999 durant les heures d'ouverture de bureau ou au 3-1-1 en dehors des heures d'ouverture du bureau.

## LOISIR, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

## **NOUVEAUTÉS DANS LES PARCS**

Un pavillon de jardin au parc Léon-Prieur à Dalhousie

Un module de jeux pour enfants et 2 appareils de gym extérieurs au parc André-Leblanc. Ces équipements ont été financés par le ministère de l'Éducation d'un montant de 4 258,99 \$











Échéance de taxes municipales	Collecte résidus alimentaires	Séance du conseil	Collecte objets volumineux	Collecte déchets	Collecte récupération	Horaire d'été de l'hôtel de ville
FÊTE DU Travail	1			7.		FERME À MIDI le vendredi

Août 2021						
dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
22	23	24	25	26	27 FERME À MIDI	28
29	30	31			J	

Septembre 2021						
dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
			1	2	3	4
5	6 FERMÉ FÉTE DU TRAVAIL	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

